Octobre 2026

LE PRÉMONTEXTE

Bulletin municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont



DANS CE NUMÉRO

- Informations municipales.....2
- Sûreté du Québec.....3
- Voirie..... 5
- Service Incendie.....6
- FADOQ..... 7
- Noël du Coeur.....5
- Cercle de Fermières Sainte-Angèle-de-Prémont.....8
- Bibliothèque municipale.....9
- Loisirs et Culture..... 11
- Bon coup.....13
- Divers.....15
- Contacts..... 16

Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont
2451, rue Camirand
Sainte-Angèle-de-Prémont
819-268-5526
www.sainte-angele-de-premont.ca

INFORMATIONS MUNICIPALES

Fermeture des bureaux municipaux

Veuillez noter que les bureaux municipaux seront fermés à l'**Action de Grâce : lundi 12 octobre 2026**

Règlement concernant les chiens

Selon le Règlement numéro 298-21 Article 20 concernant les chiens, tout chien doit être tenu en laisse lorsqu'il se trouve à l'extérieur de la propriété de son gardien, conformément aux dispositions applicables.

Nous vous rappelons l'importance de respecter cette réglementation afin d'assurer la sécurité et la tranquillité de tous. Pour consulter le règlement complet, veuillez visiter le site Internet de la Municipalité. Merci de votre collaboration!

Évaluation foncière

Dans le cadre du maintien d'inventaire, la Municipalité a donné un mandat à la firme LBP afin de procéder à l'envoi de formulaires électroniques aux citoyens. Voici la procédure prévue pour l'envoi des formulaires électroniques ainsi que le fonctionnement proposé pour les propriétaires :

- Tous les propriétaires d'un immeuble de quatre logements et moins recevront une lettre.
- Il vous sera demandé de vous connecter à leur site Internet afin de remplir le formulaire, au meilleur de votre connaissance. Un délai de 30 jours vous sera accordé pour remplir le formulaire.
- Une adresse courriel et un numéro de téléphone seront fournis pour toute question. De plus, pour les propriétaires n'ayant pas accès à Internet, du personnel sera disponible afin de les accompagner par téléphone ou de leur transmettre le formulaire par la poste.

Par la suite, LBP effectuera des visites de propriétés. Ces visites concerneront :

- les dossiers n'ayant pas répondu au formulaire;
- les immeubles de cinq logements et plus;
- les dossiers agricoles;
- ainsi qu'un échantillon de 10 % des dossiers ayant répondu au formulaire, afin d'assurer un contrôle de la qualité.

Pour toute question ou pour obtenir de l'aide afin de remplir le formulaire, nous vous invitons à communiquer avec la municipalité. Nous demeurons à votre disposition pour vous aider.
819-268-5526 poste 2600

Urbanisme

Vous avez des projets de rénovation, construction ou démolition? Avant de vous avancer trop loin dans votre projet, vérifiez si vous avez besoin d'un permis municipal pour effectuer vos travaux.

Vous devez passer au bureau municipal sur les heures d'ouverture pour remplir le formulaire de demande de permis. Pour toute information, **contactez Mme Maryse Gaudreault : 819-268-5526 Poste 2605 ou par courriel** **permis@sainte-angele.ca**

SÛRETÉ DU QUÉBEC





Avis de prudence — Fraude téléphonique

La Sûreté du Québec (SQ) nous demande d'aviser la population de faire preuve de prudence, alors que deux personnes de la MRC de Maskinongé ont malheureusement été victimes de fraude le 23 septembre dernier. Dans les deux cas, les victimes ont reçu un appel d'un faux policier ou d'une fausse personne se présentant comme un représentant d'une institution financière. Le fraudeur prétendait qu'une transaction frauduleuse avait été effectuée dans leur compte bancaire.

Dans un premier cas, la victime a été invitée à placer sa carte bancaire ainsi que son NIP dans une enveloppe. Un prétendu représentant devait ensuite se présenter à son domicile afin de récupérer l'enveloppe et mettre les informations « en sécurité ».

Dans le deuxième cas, le fraudeur a utilisé un stratagème similaire, mais a également demandé à la victime de placer ses bijoux dans l'enveloppe, en plus de sa carte de débit.
Malheureusement, ces deux fraudes ont entraîné des pertes financières importantes, soit de 1 000 $ dans un cas et de 3 000 $ dans l'autre.

La SQ rappelle qu'aucune institution financière ni aucun service de police ne vous demandera de remettre votre carte bancaire, votre NIP ou vos objets de valeur de cette façon. En cas de doute, raccrochez et communiquez directement avec votre institution financière ou avec le service de police en utilisant un numéro officiel. Ne remettez jamais vos cartes, NIP, bijoux ou autres biens à une personne qui se présente à votre domicile à la suite d'un appel inattendu.
Soyez vigilants et n'hésitez pas à sensibiliser vos proches, particulièrement les personnes qui pourraient être plus vulnérables à ce type de fraude.



Indices pour reconnaître les signes de fraude

La Sûreté du Québec vous rappelle les bons réflexes à adopter pour prévenir une fraude.

- **Si on vous demande vos informations personnelles et/ou bancaires? Méfiez-vous, votre afficheur peut être trompeur**. Ne donnez aucun renseignement personnel ou bancaire au téléphone. Le fraudeur peut commencer son appel en vous demandant de confirmer votre identité à l'aide des renseignements déjà en sa possession. Son but ? Vous mettre en confiance!
  - **Raccrochez.** Respirez. Retrouvez le numéro de téléphone officiel de l'organisme qui vous a contacté, appelez-le et vérifiez avec eux si quelqu'un vous a appelé pour valider des informations. ***Ne rappelez jamais à un numéro de téléphone transmis par la personne qui vient de vous appeler.***
  - Ne supposez JAMAIS que le numéro de téléphone sur votre afficheur est fiable. Les fraudeurs utilisent des logiciels informatiques pour tromper leurs victimes, en faisant afficher un organisme de confiance.

- **Si on vous appelle en disant qu'il y a un problème avec votre compte bancaire ou votre carte et on vous demande de remettre vos cartes dans une enveloppe en y inscrivant votre NIP ?**
  - **Refusez.** N'ayez pas peur de raccrocher. Les fraudeurs peuvent se montrer insistants pour vous faire douter. Sachez qu'aucun organisme gouvernemental n'emploie de ton menaçant ou n'effectue une pression. Aucune institution vous demandera de remettre vos cartes et de donner votre NIP. *Un NIP, c'est confidentiel !* Appelez vous-même votre institution ou compagnie de carte bancaire pour vérifier.

- **Si un membre de votre famille ou une connaissance vous demande de l'aide financière et ça presse ?**
  - Méfiez-vous si votre connaissance vous demande de l'argent de façon urgente et vous fournit des instructions sur la manière de lui envoyer le montant et/ou de garder le secret, même si la voix vous semble être la vraie. Pour vous protéger et valider si c'est bien votre proche ou votre ami qui a besoin d'aide, raccrochez et vérifiez par vous-même en l'appelant au bon numéro que vous avez.

POUR SIGNALER UNE FRAUDE OU DEMANDER DE L'AIDE

- **Communiquez avec la Sûreté du Québec ou votre police locale au 911**
- Communiquez avec le Centre antifraude du Canada pour signaler la fraude :

  1 888 495-8501.

VOIRIE

Abri temporaire

L'installation d'un abri d'auto temporaire est autorisée sur l'ensemble du territoire de la municipalité à compter du 1er octobre.

L'abri doit être installé à 1,5 mètre de la ligne avant pour un terrain à l'intérieur du périmètre urbain et à 3 mètres pour un terrain à l'extérieur du périmètre urbain.

Pour plus d'informations vous référez: RÈGLEMENT 302-21 CONCERNANT LES ABRIS TEMPORAIRES disponible sur le site internet de la municipalité.

Stationnement de nuit

Du 25 novembre au 15 avril, le stationnement est formellement interdit pendant la nuit dans les rues de la municipalité. Cette interdiction s'applique de minuit à 7h00.

Bac à compost

La dernière collecte hebdomadaire des matières compostables aura lieu le 9 novembre. **Par la suite, les collectes se tiendront aux deux semaines à partir du 23 novembre et ce, jusqu'au printemps.**

Ordures - Récupération



Nous tenons à rappeler que les poubelles et les bacs de récupération situés dans la cour de la municipalité sont réservés exclusivement aux résidents du Domaine Michaud et du Lac St-Yves.

Nous avons un système de caméra et nous avons constaté que ce ne sont pas juste des gens du domaine Michaud et du Lac St-Yves qui viennent porter des ordures et de la récupération.

Nous vous remercions de votre collaboration pour le respect de cette règle et le maintien de la propreté de notre communauté.

SERVICE INCENDIES

Dans le cadre du **schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Maskinongé** la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont procédera à l'envoi postal des feuillets d'autoinspection en matière de sécurité incendie. Le document à remplir sera accompagné d'une enveloppe de retour affranchie. **Tous les citoyens doivent remplir et retourner le document à la municipalité.** La municipalité fera les envois au milieu du mois d'octobre.

Changement d'heure

Le changement d'heure aura lieu dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 2026 à 2h du matin, nous reculerons l'heure pour revenir à l'heure normale de l'Est et ainsi gagner une heure de sommeil. **C'est aussi l'occasion idéale de remplacer les piles de vos détecteurs de fumée.**

Foyer extérieur

Les citoyens souhaitant faire de petits feux sur leur terrain doivent se procurer un foyer avec pare-étincelles. Pour ceux qui possèdent des foyers en pierres ou en briques, un pare-étincelles doit être installé à l'avant ainsi qu'à la sortie de fumée.

Rappel de ramonage et disposition des cendres

À l'approche du temps plus froid, n'oubliez pas de vérifier votre appareil de chauffage et de faire ramoner votre cheminée. Déposez toujours les cendres chaudes dans un contenant en métal muni d'un couvercle métallique. Ne les mettez jamais dans un contenant combustible (carton, plastique, etc.). •Placez le contenant à l'extérieur. **Attendez au moins 7 jours avant de jeter les cendres avec les ordures**, car elles pourraient encore s'enflammer et provoquer un incendie (ex. : dans le camion de collecte).

Visibilité du numéro civique

La Municipalité souhaite rappeler à ses citoyens l'importance de s'assurer que leur numéro civique est bien visible à partir de la rue, de jour comme de nuit.

Un numéro civique clair et lisible permet aux services d'urgence (pompiers, policiers, ambulanciers) de repérer rapidement une résidence en cas de besoin. Cette simple précaution peut faire gagner de précieuses minutes lors d'une intervention.

Nous vous invitons donc à vérifier l'état et la visibilité de votre numéro civique et, au besoin, à le remplacer ou à l'éclairer adéquatement.

Merci de votre collaboration pour la sécurité de tous

FADOQ Club Ste-Angèle-de-Prémont

Tous les mardis à 13h00

• Jeux de cartes • Scrabble •

Samedi 10 octobre 17h30 Fête de l'halloween. Souper et danse. Venez déguiser si vous le désirez. Coût 30.00$

Dimanche 25 octobre 13h00: Whist militaire. Coût 10.00$

Dimanche 29 novembre 13h30: Spectacle chanteur country avec danse Daniel Dan . Coût 20.00$

Pour plus d'information, contacter Louis Grenier au 819 268-6218

Noël du Coeur

Recherche de bénévoles pour le Noël du coeur

Recherche de bénévoles – Téléthon de Radio-Canada
Nous sommes à la recherche de **4 bénévoles** pour participer au Téléthon de Radio-Canada, le **27 novembre**.

Nous avons besoin de **2 conducteurs et 2 accompagnateurs**

Le rôle des bénévoles sera de sillonner la municipalité afin de se rendre chez les personnes qui ont préalablement confirmé leur intention de faire un don, pour récupérer leur contribution au profit du Téléthon.

C'est un beau geste de solidarité et de partage envers les gens dans le besoin de notre municipalité afin qu'ils puissent passer un joyeux temps des fêtes. **SVP me contacter le plus tôt possible: Lucille au 819-268-2084**

SOUPER SPAGHETTI ET BINGO

Noël du coeur Sainte-Angèle-de-Prémont

Souper spaghetti 17h30 suivi d'un Bingo à 19h

Date: Vendredi 30 octobre 2026
Où: Salle Lévis St-Yves au 2451 rue Camirand,
Sainte-Angèle-de-Prémont, J0K 1R0
Coût: 20$ (inséparable)
Réservation: Lucille P. 819-268-2084

Venez nombreux et dites le à vos amis
Ne pas oublier vos marqueurs
Au plaisir de vous accueillir!

CERCLE DE FERMIÈRES SAINTE-ANGÈLE-DE-PRÉMONT

En ce début d'automne, nous profitons de l'occasion pour vous mentionner que la campagne de vente des cartes de membres 2026-2027 est débutée.

Pour adhérer à notre fabuleux Cercle, il en coûte seulement 38 $ par année. En plus d'avoir accès à nos diverses activités et nos installations à Ste-Angèle pour apprendre, parfaire ou partager des techniques en art et textile, vous recevrez la revue l'Actuelle publiée cinq fois par année. Les activités inscrites au programme cet automne sont: le tricot, la broderie, le tissage, la couture, le crochet, etc.

Pour vous inscrire, veuillez contacter Chantal Leblanc au 514-442-5328.

Il nous fera grand plaisir de vous compter parmi nous !
Pour toutes questions ou informations concernant les activités du Cercle, suivez-nous sur Facebook

facebook.com/Cercle-de-fermières-Ste-Angèle-de-Prémont/

Activités automnales 2026



Le Cercle de Fermières Ste-Angèle-de-Prémont a participé à la **Tournée Arts et Terroir** où nos artisanes se sont démarquées par la démonstration de techniques de tissage, de tricot, de broderie ou de crochet mais aussi par leurs magnifiques œuvres disposées dans notre local à la Salle des Loisirs située au 2451 Camirand à Ste-Angèle-de-Prémont. Merci de votre visite!

tourneeartsterroir.com/maskinonge/



Marché de Noël 2026
Le Cercle de Fermières vous convie au Marché de Noël 2026, à la Salle Lévis-St-Yves ainsi qu'à la Salle des Loisirs au 2451 Camirand à Ste-Angèle-de-Prémont **le dimanche 22 novembre de 10h à 16h.** Une trentaine d'exposants vous y offriront leurs produits. Profitez-en pour vous gâter et pour choyer ceux et celles que vous aimez!

BIBLIOTHÈQUE

Mardis brico (tous les mardis entre 15h30 et 17h30)

Les enfants sont invités à venir créer, bricoler et s'amuser dans une ambiance conviviale et remplie de créativité !

Au programme : des projets variés, des couleurs, de l'imagination et beaucoup de plaisir.

🖌️ **Tout le matériel est fourni.**
👧👦 **Activités adaptées aux enfants de tout âge**



📚 De belles nouveautés vous attendent à la bibliothèque ! 📚

En septembre dernier, nous avons renouvelé une grande partie de notre collection, avec plus de 500 nouveaux livres qui ont fait leur entrée sur nos rayons !

Et ce n'est pas tout : **plusieurs nouveautés sont également arrivées récemment.** Lectures pour petits et grands… il y en a pour tous les goûts !



Venez faire un tour à la bibliothèque et découvrez votre prochaine lecture coup de cœur !

Heure d'ouverture

Mardi: 12h30 à 17h30
Mercredi: 9h00 à 12h30 et 18h30 à 20h00

Veuillez prendre note que la bibliothèque sera fermée lors des jours fériés.
Ces fermetures seront annoncé sur notre page Facebook.

819-268-5526 poste 2607 biblio@sainte-angele.ca
https://www.facebook.com/biblioSteAngeledePremont/ Suivez-nous sur Facebook

LOISIRS ET CULTURE

LA ROUTE DES BONBONS

31 OCTOBRE DE 15h00 À 18h00



Cette année encore nous invitons la population à s'inscrire à la route des bonbons pour distribuer des friandises aux petits monstres d'halloween.

Plusieurs prix de participation pour les résidences participantes.

Les enfants se présentent à la caserne des pompiers entre 15h00 et 18h00 le 31 octobre afin d'obtenir la liste des adresses participantes.

Pour ajouter votre adresse à la liste qui sera remise à la caserne des pompiers communiquez avec Suzie à la bibliothèque au plus tard le 27 octobre 819-268-5526 poste 2607 ou à biblio@sainte-angele.ca

Activités gratuites-Automne 2026

MERCREDI
14 octobre 2026
13h00 À 15h30

Atelier de peinture sur verre



MERCREDI
4 NOVEMBRE 2026
13h00 À 15h30

Atelier de création d'un bracelet en cuir



Tout le matériel est fourni.

Les places sont limitées. Inscrivez-vous dès maintenant

Inscription par courriel ou téléphone: 819-268-5526 poste 2607 ou biblio@sainte-angele.ca



Date à retenir



Noël au Village

Samedi 5 décembre 2026
de 13h30 à 17h00

Visite du Père-Noël, cadeaux, tirages, boissons chaudes, surprises etc.

BON COUP

50e anniversaire du Cercle de Fermières de Sainte-Angèle de Prémont



Quelle belle soirée pour célébrer 50 ans de partage et de traditions au sein du Cercle de fermières! Cette soirée s'est tenu sous le thème ***50 ans, à tendre la main.***

À cette occasion, une magnifique exposition d'artisanat nous a permis de découvrir des créations d'autrefois et des œuvres plus récentes, témoignant du talent, de la créativité et du savoir-faire transmis au fil des générations.

La soirée s'est poursuivie autour d'un délicieux souper, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, à l'image de ces femmes engagées qui font vivre nos traditions avec cœur et fierté. Un moment particulier a également marqué cette célébration alors qu'un certificat honorifique a été remis aux présidentes part Yves Perron député du Bloc Québécois, en reconnaissance de leur implication et de leur contribution au sein de l'organisme.

Depuis 50 ans, les membres du Cercle de fermières sont présentes dans notre communauté. Elles ont à cœur la transmission de nos traditions, le partage des connaissances, l'entraide et la solidarité. Leur engagement se fait également sentir par leur participation à diverses œuvres caritatives et à la vie municipale.

Persévérance scolaire

Félicitations aux lauréats! La municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont est fière de souligner la réussite de Félix-Antoine Chevalier et Zac Vincent qui ont complété leurs études secondaires en 2026.
Dans le cadre du programme « Reconnaissance de la persévérance scolaire Félix-Antoine et Zac se sont vu remettre un certificat honorifique accompagné d'un chèque de 200 $ pour souligner leur engagement, leur détermination et leur persévérance.

Au nom de toute la municipalité, nous vous félicitons chaleureusement et nous vous souhaitons le meilleur pour la suite de votre parcours!



Sur la photo : Barbara Paillé, mairesse de Sainte-Angèle-de-Prémont et Zac Vincent



Sur la photo : Barbara Paillé, mairesse de Sainte-Angèle-de-Prémont et Félix-Antoine Chevalier

Bon coup de la MRC décerné à Vignoble Prémont

Louiseville, le 9 septembre 2026 – Les mairesses et maires de la MRC de Maskinongé sont fiers de décerner le Bon coup du mois d'août 2026 au **Vignoble Prémont** de Sainte-Angèle-de-Prémont, pour la construction d'un nouvel espace de réception permettant d'augmenter sa capacité d'accueil.



Sur la photo : Barbara Paillé, mairesse de Sainte-Angèle-de-Prémont, Dany Bergeron, Martine Lesage et Laurie Bergeron du Vignoble Prémont, ainsi que Martine Bergeron, conseillère en développement agroalimentaire à la MRC de Maskinongé

D'une superficie de 20 pieds par 40 pieds, cette nouvelle installation peut accueillir jusqu'à 100 personnes et offre au Vignoble Prémont la possibilité de recevoir des groupes pour des mariages, des événements corporatifs et diverses autres occasions. L'espace est notamment muni de toiles rétractables et d'un éclairage naturel, donnant aux visiteurs la chance de profiter pleinement des lieux dans un environnement à la fois confortable et chaleureux.

Représentant un investissement de 50 000 $, cette nouvelle installation répond à un besoin identifié par les propriétaires du Vignoble Prémont, qui souhaitaient disposer de davantage d'espace afin de mieux accueillir leur clientèle et permettre à un plus grand nombre de personnes de profiter de l'expérience offerte sur place.

Situé à proximité de la terrasse, le nouvel espace permet ainsi de recevoir davantage de visiteurs tout en leur offrant un environnement distinct et intime, sans les éloigner des différentes commodités du vignoble. Conçu en bois massif, l'abri s'intègre également harmonieusement à l'environnement naturel du site.
« Ce projet démontre une fois de plus la capacité de nos entrepreneurs à innover et à investir pour bonifier leur offre et faire vivre des expériences de qualité à leur clientèle. Le Vignoble Prémont est un bel exemple d'entreprise qui contribue à l'attractivité et au dynamisme de Sainte-Angèle-de-Prémont et de l'ensemble de notre territoire. », souligne M. Réjean Carle, préfet de la MRC de Maskinongé et maire de Sainte-Ursule.

Avec cette nouvelle infrastructure, le Vignoble Prémont dispose désormais d'un espace polyvalent qui lui permet d'accroître sa capacité d'accueil et de développer davantage son offre événementielle, tout en mettant en valeur le caractère champêtre et convivial de ses installations



ENERCYCLE

BAC À NOUVELLES

Septembre : retour des habitudes… et des bons réflexes de tri

Les vacances sont derrière nous, les boîtes à lunch sont de retour et la routine reprend tranquillement sa place. Septembre, c'est le moment parfait pour repartir du bon pied… jusque dans nos habitudes écoresponsables !

En famille, le retour à la routine est l'occasion idéale de remettre en pratique les bons réflexes du quotidien. On pense à bien trier nos matières : les contenants, emballages et imprimés prennent le chemin du bac bleu, tandis que les restes de table, résidus verts ainsi que les papiers et cartons souillés vont dans le bac brun.

Un petit geste, de grands bénéfices! Composter permet de mieux valoriser nos matières, de réduire le gaspillage alimentaire et de limiter les déchets envoyés à l'enfouissement, tout en contribuant à faire des économies.

Après l'été, donnez une deuxième vie à vos objets



Les soirées fraîchissent, le camping est terminé et les équipements d'été commencent tranquillement à être remisés… mais voilà qu'on découvre quelques bris : une tente déchirée, une chaise de patio cassée ou un barbecue qui a fait son temps.

Avant de tout jeter, pensez à l'écocentre ! Ces articles sont interdits dans le bac bleu et brun. La plupart des objets reçus seront démontés pour en extraire leurs matières premières.

Un petit détour qui fait une grande différence pour l'environnement !

À VENIR EN OCTOBRE :

Feuilles d'automne : adoptez le feuillicyclage

Semaine québécoise de réduction des déchets

Le potager tire à sa fin : place aux dernières récoltes

Septembre marque la fin d'une belle saison au jardin. C'est maintenant le moment de récolter le fruit de nos efforts : tomates, courges, fines herbes et légumes oubliés au fond du potager peuvent encore être transformés en délicieux repas ou conserves maison.

Et que faire des légumes trop mûrs qui ne sont plus comestibles ? Dans le bac brun ! Ils seront transformés en compost, tout comme les plants de légumes fatigués, les fleurs fanées et les résidus végétaux retirés du jardin.

En utilisant votre bac brun, vous permettez à la nature de reprendre son cycle et vous contribuez à créer une ressource précieuse pour les sols d'ici. Une belle façon de boucler la boucle et de redonner à la terre ce qu'elle nous a offert.





La consultation se poursuit… et maintenant en ligne! 💻🌿

La MRC de Maskinongé révise actuellement son Schéma d'aménagement et de développement (SAD), un outil important qui guidera l'aménagement et le développement de notre territoire au cours des prochaines années.

Dans le cadre de cette démarche, la MRC souhaite connaître votre réalité, vos préoccupations, vos besoins et votre vision pour l'avenir.

CONTACTS

Pour toute urgence au niveau de la voirie, contacter le contremaître des travaux publics M. Claude Lessard : 819-268-8526

Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à nous contacter via courriel, le formulaire de contact est disponible sur le site de la municipalité https://www.sainte-angele-de-premont.ca/ ou par téléphone!

HEURES D'OUVERTURE:
Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13 h à 16 h – Fermé sur l'heure du dîner

ADRESSE:
2451, rue Camirand
Sainte-Angèle-de-Prémont QC
J0K 1R0

CONTACT:
Téléphone: 819 268-5526
Télécopieur: 819 268-5536

Mairesse : Mme Barbara Paillé – Poste 2625 – maire@sainte-angele.ca

Direction: M. Jacques Bussières directeur général par intérim – Poste 2650 – dg@sainte-angele.ca

Réception et Taxation : Mme Sonia Bellemare- Poste 2600 –reception@sainte-angele.ca

Directeur incendie : M. Denis Bergeron 819-996-0216

Contremaître des travaux publics: M. Claude Lessard Poste 2645 , cell: 819-268-8526-voirie@sainte-angele.ca

Inspecteur en urbanisme et en environnement : Mme Maryse Gaudreault
Poste 2605 – permis@sainte-angele.ca

Culture, Loisirs et Bibliothèque: Suzie Plante Poste 2607-biblio@sainte-angele.ca

FADOQ: M. Louis Grenier – Poste 2630- agedorsteangeledepremont@gmail.com